

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Régis RAVAT
Président de l'association Francophonie Avenir
2811 CHEMIN DE SAINT-PAUL
PARC LOUIS RIEL
30129 MANDUEL

Paris, le **22** JUIL. 2019

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous lui avez adressée. Il m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer de l'attention portée à vos préoccupations relatives à la préservation et à la valorisation de la langue française.

A cet égard, je puis vous indiquer que, afin d'assurer la protection de notre patrimoine linguistique, la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite loi TOUBON, continue de s'appliquer pleinement.

Lors du XVII^e Sommet de la francophonie à Erevan, le Président de la République a souligné l'importance de la francophonie, qui est un outil plus précieux que jamais. Avec ses quatre-vingt-quatre Etats membres présents sur cinq continents, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est la plus grande organisation internationale à vocation universelle après l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le Président de la République a tenu à mettre en avant le français comme « langue de la création » et proposé, à cet égard, l'organisation d'un Congrès des écrivains de langue française qui réunirait les auteurs, les éditeurs et tous ceux dont le métier est en rapport avec la langue.

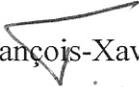
Monsieur Emmanuel MACRON n'a par ailleurs pas manqué de rappeler, dans son discours à l'université de Ouagadougou, combien la langue française avait échappé à la France, et combien elle s'enrichit du lexique et de la pensée que lui apportent ses locuteurs venus d'univers culturels si pluriels. Il a dit toute la puissance émancipatrice que porte la francophonie, ce concept profondément multiculturel et multilatéral. Tournée vers l'universel, rayonnante, conquérante, proposant au monde la vision humaniste qui la définit, la francophonie est appelée à devenir un extraordinaire instrument culturel au service de la liberté politique et du développement économique.

.../...



Le rayonnement de la langue et de la culture françaises est une des priorités de l'action du Président de la République et, dans ce combat pour la valorisation de la francophonie, vous pouvez être certain de son engagement déterminé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/CP/BEAR/C067346